



Enfance et scolarité

# Demande de dérogation scolaire

[ACCÉDER À LA DÉMARCHÉ EN LIGNE](#)

L'école fréquentée par un enfant est déterminée par la carte scolaire en vigueur sur le territoire communal. Une dérogation est possible et étudiée au cas par cas.

15 minutes

*Planning 2024 des demandes de dérogation scolaire :*

*- hors secteur du 18 au 29 mars 2024*

*- hors commune du 8 au 19 avril 2024*



## HÔTEL DE VILLE

Place de la République  
54270 Essey-lès-Nancy

*Se rendre en mairie*

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
le samedi de 10h à 12h (état civil)

*Horaires d'affluence*